



Membres de l'Alliance du Trèfle



Comité Technique d'Établissement ASP du 16 Octobre 2018

Étaient présents pour la direction : M. Le Moing, Mme Vincenti, M. Lacombe, M Drouhot

Pour l'Alliance CFTC-MAE / EFA-CGC : P Marcel, F. Cayssials

1) Points d'actualité

a) l'ASP-BASHING

Le PDG a tenu à traiter en priorité le sujet pour lequel l'Alliance CFTC-MAE / EFA-CGC l'avait interpellé, à savoir la campagne de dénigrement dont notre établissement est victime dans les médias.

Il a convenu que l'existence d'un « point de tension » sur les paiements par l'ASP des mesures agro-environnementales et la prime à la conversion a créé une forte pression psychologique sur les agents.

Mais il estime qu'il y a un décalage entre la perception médiatique de ce retard et la réalité (98% des aides ont été payées dans les temps et l'on ne parle que des 2% restants).

Hélas l'obligation de discrétion empêche la direction de communiquer à la place de nos donneurs d'ordre.

Mais elle agit :

- en pratiquant des échanges intensifs avec les donneurs d'ordre
- en communiquant des éléments de langage aux agents
- en favorisant une rotation plus fréquente des agents en contact avec les bénéficiaires pour diminuer leur stress
- en publiant sur le portail internet des informations précises sur le paiement des aides (le versement de l'acompte PAC a eu lieu ce jour !).

Philippe Marcel a remercié le PDG pour ces informations mais a réaffirmé que les agents auraient aimé avoir de la part de la direction un message de soutien plus clair. La bienveillance à l'égard des donneurs d'ordre ne doit pas mettre la pression sur les agents. L'Alliance CFTC-MAE / EFA-CGC s'interroge toujours sur la place de la mission de la communication dans la politique de communication de l'ASP.

Il a été relayé par d'autres OS qui ont affirmé qu'au niveau de la prime à la conversion les agents auraient aimé avoir l'information plus tôt et qu'il était gênant pour eux de devoir parfois travestir la vérité en appliquant les éléments de langage de la direction.

M Drouhot a convenu que les éléments de langage n'étaient pas satisfaisants, et que certaines informations jugées trop vagues n'avaient pas été répercutées par certains cadres à leurs agents.

Le PDG s'est inscrit en faux contre la notion de mensonge évoquée par une OS en expliquant que c'est justement pour éviter de mentir sur les dates que l'on a demandé aux agents de ne pas en communiquer.

Il a en outre, face à l'insistance des OS, convenu que le devoir de réserve ne doit pas empêcher l'ASP de dire les faits et que la mission communication va donner des éléments à la presse locale.

b) Action publique 2022

Pour le PDG, la circulaire du 24 juillet a confirmé que le rattachement des SEA à l'ASP n'aura pas lieu.

En revanche mandat a été donné aux préfets pour travailler sur des alternatives à cette fusion afin d'améliorer la sécurité des paiements. Faut-il par exemple matérialiser les échanges entre ASP et DDT par une convention ou continuer à rester informel ?

c) L'activité 2019

Elle se caractérise par des mouvements de forte ampleur en sens contraire.

Il y a en effet une baisse de l'activité emploi

- Fin de l'EPME
- Nette baisse des contrats aidés (100 000 emplois prévus en 2019 au lieu de 200000 en 2018).
- Renoncement du ministère de l'écologie à la mise en place du CITE (annulation ou report en 2020 ?)

Mais aussi de nouvelles actions :

- Aide au permis de conduire (modalités non définies)
- Aide unique à l'apprentissage sous la forme de mesures transitoires en 2019 avant la mise en place d'un dispositif pérenne en 2020.

L'ASP gèrera ce dispositif en contact avec les chambres de commerce et utilisera la Déclaration Sociale Nominative pour aller chercher dans des flux de données des informations qu'elle ne demandera plus aux bénéficiaires.

Le dispositif ne sera pas pour autant totalement dématérialisé et l'existence de dossiers papier devra aussi être gérée. La part respective des flux DSN et des dossiers papier influera sur les effectifs affectés à cette action.

La construction du budget initial de l'ASP sera arrêtée en novembre. Mais l'on doit s'attendre à une baisse du nombre de CDD en 2019.

2) Actualisation de la décision sur la mise en œuvre du RIFSEEP à l'ASP

Monsieur Lacombe a présenté les 3 nouveautés du dispositif

- Harmonisation des grilles de primes pour éviter que certains Secrétaires Administratifs de Classe Exceptionnelle, en passant dans le corps des attachés, ne se retrouvent avec une perte financière.
- Rajout de la grille indiciaire des ISIC.
- Mise en œuvre du RIFSEEP pour les catégories C avec effet rétroactif au 01 janvier 2016. Les agents ne perdront pas d'argent. Si le montant du RIFSEEP est inférieur aux primes touchées en 2016 et 2017 une compensation s'effectuera par le biais du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) ou même grâce à l'application d'une garantie indemnitaire.

La régularisation des primes 2016 et 2017 (IFSE & CIA) et 2018 (IFSE) aura lieu en novembre. Le versement du CIA 2018 sera payé en décembre.

Les OS ont exprimé le souhait de voir le CIA des catégories C, dont le montant est faible pour ne pas dire dérisoire, bloqué à 100% car toute modulation à la baisse de ce dernier ne manquera pas de générer des fortes frustrations tandis que la modulation à la hausse ne provoquera qu'une satisfaction relative.

Elles ont aussi regretté que l'agent comptable de l'ASP ait refusé la mise en place d'un complément d'IFSE comme l'a mis en place le MAA. L'Alliance CFTC-MAE / EFA-CGC bien que partageant bon nombre de ces critiques a voté pour cette actualisation afin de ne pas pénaliser l'ensemble des agents catégorie C qui attendent depuis plus de 2 ans ce « coup de pouce ».

Résultat du vote : *contre 2 / abstention 5/ pour 2*

3) Jours de fermeture ASP

L'ensemble des Organisations Syndicales ont voté favorablement à la proposition de la direction de fermer l'Etablissement les vendredis 31 mai et 16 Août 2019

4) Réorganisation DSDA

Monsieur Hardouin a présenté une évolution de l'organisation de la DSDA visant à s'adapter aux processus de gestion, à améliorer le pilotage des travaux, les activités d'achat et la gouvernance des grands projets dont principalement ISIS.

L'Alliance CFTC-MAE / EFA-CGC s'est étonnée que le directeur ne vienne pas présenter cette réorganisation, ignorant une nouvelle fois la représentation nationale des agents de l'établissement.

Elle a constaté que l'organigramme présenté ne contient pas de grande innovation ce qui explique certainement qu'il ne soit pas soumis au CTE pour avis. Elle a souligné le caractère similaire de cette organisation avec celle de l'ex-DIRAP tant sur le papier qui présente la structure que dans les pratiques managériales à quelques nuances près.

Elle espère que le passage du service des affaires financières et contractuelles sous le contrôle de la Direction des Opérations ISIS ne constitue pas un désaveu du travail réalisé par ce service.

Elle a regretté que les référents des différents secteurs ne soient pas impliqués en amont et tout au long des processus de construction et spécifications d' ISIS.

Enfin, la question a été posée au Directeur Général quant à savoir si l'objet principal de cette démarche ne serait pas la nomination d'un nouveau chef de la Direction des Opérations ISIS. La réponse ne nous a pas convaincus.

Pour le PDG le nouvel organigramme vise à mieux articuler pilotage budgétaire et pilotage métier et ne cherche pas à réparer des carences.

Interrogé par les OS sur un éventuel rapprochement entre DSDA et DDRP, le PDG a indiqué que cela ne semblait pas d'actualité.

5) Le numéro Unique

Messieurs Raboisson et Roche ont présenté un bilan de la phase intermédiaire du numéro unique employeur.

Ils ont détaillé les formations mises en place (SYLAE, KIAMO, relation bénéficiaires) ainsi que la rédaction d'un guide et l'aménagement de locaux (Toulouse, Nîmes et Nantes) sans oublier l'équipement des agents en casque téléphonique et deuxième écran.

Selon eux tout cela a largement contribué à ce que le lancement de la phase cible le 15 Octobre se passe bien (976 appels reçus avec un taux d'efficacité de 87%).

Les questions des OS ont porté sur l'équipement des agents (casques, équipement télétravail ..) Mais aussi sur le rôle central des superviseurs et l'organisation des plannings.

Madame Gerard a quant à elle commenté les résultats d'une enquête sur le NUE effectué en septembre auprès de 247 utilisateurs impliqués dans le dispositif numéro unique et qui a connu un taux de réponses exploitables de 50%.

Les plannings sont définis généralement 15 jours à l'avance, les agents assurent une permanence téléphonique en moyenne 6 à 10 heures par semaine, ce qui correspond à 2 ou 3 permanences d'environ 4 heures par semaine.

Mais cette moyenne peut masquer un plus grand nombre de permanences, et surtout de permanences journalières de plus de 4 heures.

Les agents estiment que le numéro unique ne fait pas évoluer la polyvalence et complique les tâches de gestion.

L'Alliance CFTC-MAE / EFA-CGC s'est félicitée de la mise en place de ce sondage, mais aurait souhaité des statistiques plus fines (au niveau de la durée de permanence téléphonique journalière) et surtout dans le libellé des modalités de réponses aux questions. L'un des 4 libellés est *moyennement d'accord* et pose un problème de positionnement sémantique (doit-on considérer que la personne est en accord ou en désaccord) ?

Un groupe de travail devra se tenir fin octobre pour revoir la charte utilisateur.

6) Bilan 2017 de l'AUDAS

Isabelle Guet présidente de l'AUDAS et sa secrétaire adjointe Patricia Hammer nous ont présenté le bilan 2017 de l'AUDAS. L'association qui comptait 2172 adhérents au 1er janvier 2017 (avec un pic de 2248 en mars) a géré des actions variées allant du paiement de prestations réglementées (454) et de secours (27) à la distribution de chèques évasion (1209), de CESU (169) et d'aides au sport et à la culture, en passant par l'organisation de week-end et de séjours, sans oublier les multiples activités organisées au niveau des sites grâce à une dotation annuelle de 90 euros par adhérent.

La plupart de ces actions sont subventionnées en fonction d'un quotient familial dont les tranches ont été augmentées en 2018.

Questionnée par les OS, la secrétaire générale s'est déclarée favorable à un maintien de la subvention annuelle de 8640 000 euros dans le cadre d'une nouvelle convention triennale qui doit être signée en fin d'année. Elle a en outre affirmé que le droit de regard qu'elle revendique sur la gestion de l'association ne constitue en aucun cas un droit de veto.

Elle s'est par contre opposée à l'extension de la demi-journée AUDAS à une journée complète afin de rendre plus facile l'organisation de ce moment festif.

7) Bilan 2017 médiation

Claudette Henoque nous a présenté le bilan 2017 de la médiatrice en s'excusant du retard dû à quelques problèmes de santé.

Elle a visité 14 sites et traité 145 saisines (dont 10 saisines internes) avec un délai de traitement de 51 jours et une issue favorable au demandeur dans 60% des cas.

L'ensemble des OS ont tenu à la remercier pour l'ampleur et la qualité du travail réalisé qui contribue à la prévention des risques psycho-sociaux au sein de l'ASP mais aussi à positionner une image positive de l'établissement auprès des bénéficiaires des aides.

**Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
EFA-CGC**

ASP, 2 rue du Maupas
87040 Limoges Cedex 1
tél 06 77 88 97 64
mél efa-cgc@asp-public.fr

**Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et de
ses Établissements CFTC- MAE**

12, rue Henri Rol-Tanguy
93555 Montreuil Cedex
tél 01 73 30 27 06
mél cftc-mae@asp-public.fr